

procés verbal tronqué de la police

Par ludo75, le 17/10/2011 à 14:54

suite à une agression dans le métro et ayant déposé plainte au commissariat.

lors de la signature du PV , je n'ai pas vu violences volontaires réciproques alors que je n'ai pas donné de coups, j'ai réitéré à OPJ et malgré çà ils l' ont marqué .

l'agresseur doit être un fils de notable ou autres .

mon avocat doit impérativement demander le visionnage des caméras , lui donneront ils etc etc ou carrément ils vont lui dire invisibles sur la caméra ou juste dans leurs dossiers merci